

## AXELLE LEMAIRE SECRETAIRE D'ETAT AU NUMERIQUE, AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMERIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 5 février 2015 N° 381

## Axelle LEMAIRE s'est rendue au Salon des Entrepreneurs jeudi 5 février 2015

Durant son passage sur les espaces animés par la Caisse des Dépôts et Consignations, Bpifrance, l'INPI, le Ministère de l'économie et des finances ou la Région Île-de-France, Axelle LEMAIRE, secrétaire d'État au Numérique a salué l'engagement des acteurs publics pour accompagner le développement des entreprises en France et à l'international.

Axelle LEMAIRE déclare : « La dynamique de la French Tech dans les territoires, ou le succès de nos entreprises lors des grands événements internationaux sont aussi le fruit d'un travail en bonne intelligence de l'Etat, des collectivités et des grands opérateurs publics. Nous ne voulons pas 'faire à la place des entreprises' mais créer collectivement les conditions de leur réussite. C'est, je le crois, le rôle des acteurs publics dans une économie moderne »

Axelle LEMAIRE a également rencontré des acteurs engagés dans l'économie numérique sur les stands du NUMA, de la Démo Zone numérique ou de la Startup Factory.

« Les startups constituent des relais de croissance et d'emplois essentiels au redressement des économies européennes. Il est donc important, au-delà du financement même de ces entreprises, de soutenir les lieux d'innovation, d'incubation et d'accélération dans lesquels elles naissent et grandissent. Ils constituent des moteurs de la vitalité de l'économie du numérique » a souligné la Secrétaire d'Etat.

Intervenant lors d'une table-ronde consacrée au financement participatif, elle a également réaffirmé la volonté du Gouvernement de conforter ce mode de financement par des mesures concrètes.

« Avec l'entrée en vigueur du nouveau régime du financement participatif en octobre dernier, le gouvernement français a adopté une réforme qui lève les barrières à l'entrée pour de nombreuses startups dans ce secteur. Nous devons désormais aller plus loin, en particulier dans le domaine du prêt aux entreprises par des entreprises, pour installer durablement ce mode de financement. C'est l'objet de l'amendement gouvernemental qui a été déposé au projet de loi pour la croissance et l'activité et qui est actuellement débattu au Parlement » a précisé Axelle LEMAIRE.

## Contacts presse:

**Cabinet d'Axelle LEMAIRE**: Elisabeth LABORDE / Emile JOSSELIN: Tél. 01 53 18 44 50 sec.senum-presse@cabinets.finances.gouv.fr

